

Demande de lotissement

en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire, c. P80 de la C.P.L.M.

Disponible en d'autres formats, sur demande. Veuillez appeler au 204-945-2150 ou envoyer un courriel à l'adresse MRCPD@gov.mb.ca



Avant de commencer

Rencontrez un urbaniste à votre bureau local de la Direction de l'aménagement communautaire pour discuter de votre projet de lotissement.



Documents exigés

- ☐ formulaire de demande de lotissement dûment rempli et signé par le propriétaire inscrit et le demandeur
- ☐ plan de demande de lotissement (image TIFF et sur papier) préparée par un arpenteur-géomètre du Manitoba montrant :
 - les liens avec au moins deux bornes d'arpentage
 - le ou les lots projetés, y compris leurs dimensions, superficies et angles
 - l'emplacement de tous les bâtiments sur fondations et de tous les ouvrages fixes
 - l'entrée ou les entrées, y compris les voies d'accès actuelles et projetées
 - les systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduelles et leur distance par rapport aux lignes de lot projetées
 - le ou les puits
 - les ouvrages de services publics hors sol en place
 - les rangées d'arbres et les lisières de champ en place
 - les principaux plans d'eau
 - les renseignements concernant la recherche de titres
- ☐ copie de chaque état de titre datant d'au plus 30 jours et visant tous les biens-fonds qui doivent faire l'objet du lotissement, fournie par un arpenteur-géomètre du Manitoba
- ☐ chèque ou mandat de 550 \$ à l'ordre du ministre des Finances
NOUVEAU – Les paiements en ligne par carte de crédit Visa et Mastercard sont acceptés pour les demandes complètes. Communiquez avec votre bureau régional de la Direction de l'aménagement communautaire pour en savoir plus.

Toutes les demandes de lotissement doivent être accompagnées d'un plan de demande de lotissement préparée par un arpenteur-géomètre du Manitoba, conformément au Règlement sur le lotissement des biens-fonds. Reportez-vous au *Planning Resource Guide : Subdivision in Manitoba* pour obtenir plus de détails sur les exigences applicables à la demande et aux cartes à fournir.



Présentation de la demande

Envoyez ou déposez le formulaire de demande dûment rempli, les droits exigés, le plan, les copies des états de titre et toutes les pièces justificatives à votre bureau local de la Direction de l'aménagement communautaire.

Votre demande sera considérée comme incomplète et vous sera retournée si l'une des exigences décrites à la section B ci-dessus n'est pas respectée.

Politique de remboursement : Les droits versés ne seront remboursés que si la demande n'a pas été transmise aux organismes responsables de l'examen.



1 Propriétaires inscrits

Noms : _____

Adresse : _____

Ville ou village : _____

Province : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone (jour) : _____

Téléphone cellulaire : _____

Demandeur

Noms : _____

Adresse : _____

Ville ou village : _____

Province : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone (jour) : _____

Téléphone cellulaire : _____

Votre n° de dossier : _____

2 Déclaration

Je, _____, atteste par la présente que je

☐ suis le propriétaire inscrit du bien-fonds visé par le projet de lotissement

OU

☐ suis autorisé à agir à titre de propriétaire inscrit

et j'atteste par la présente que toutes les déclarations contenues dans la présente demande sont complètes et véridiques. Je fais cette déclaration en la croyant consciencieusement vraie.

Signature du ou des propriétaires inscrits : _____

Date : _____

Signature du demandeur : _____

Date : _____

3 Coordonnées de l'avocat (le cas échéant)

Nom : _____ Cabinet : _____

Adresse : _____ Votre n° de dossier : _____

Ville ou village : _____ Province : _____ Code postal : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

4 Biens-fonds faisant l'objet du lotissement projeté

Municipalité : _____ N° de rôle : _____

Adresse municipale (le cas échéant) : _____

N° de lot ou de parcelle : _____ N° de bloc : _____ N° de plan : _____

Quart ☐ N.-O. ☐ N.-E. de la section _____ township _____ rang _____ ☐ à l'est ☐ à l'ouest
☐ S.-O. ☐ S.-E. du méridien principal

ou

N° de lot riverain : _____ Paroisse ou établissement : _____

5 Utilisation du sol actuelle

a. Quelle est l'utilisation actuelle du bien-fonds? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

☐ agricole

i. Y a-t-il une exploitation d'élevage? ☐ oui ☐ non

Type d'animaux d'élevage : _____ Nombre d'unités animales ou d'animaux : _____

Distance séparant cette exploitation de la limite la plus proche du bien-fonds : _____

ii. Y a-t-il une installation de stockage
de déjections?

☐ oui ☐ non

Distance séparant cette installation de la limite la plus proche du bien-fonds : _____

☐ commerciale

☐ industrielle

☐ autre (p. ex. boisé) _____

☐ résidentielle (y compris l'occupation par des chalets)

☐ unifamiliale

☐ multifamiliale

Une installation de stockage de déjections désigne un ouvrage, une installation de stockage en terre, un monticule, une cuve ou une autre installation servant à stocker ou à traiter les déjections.

b. Des bâtiments sont-ils actuellement
aménagés sur ce bien-fonds?

☐ oui ☐ non

Conseil : Indiquez l'emplacement et le type de tous les bâtiments permanents et des systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduelles. Précisez les distances qui séparent ces installations de la limite projetée la plus proche du bien-fonds sur le plan de demande de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre.

6 Utilisation projetée du bien-fonds

- a. S'agit-il d'un projet d'aménagement en plusieurs phases? ☐ oui ☐ non

Dans l'affirmative, combien de phases? _____

S'agit-il d'un projet d'aménagement à lots multiples? ☐ oui ☐ non

Dans l'affirmative, combien de lots? _____

- b. Quelle est l'utilisation prévue du ou des lots projetés? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- ☐ agricole
- ☐ commerciale
- ☐ industrielle
- ☐ autre _____
- ☐ résidentielle
 - ☐ unifamiliale
 - ☐ multifamiliale

- c. Des bâtiments sont-ils actuellement aménagés sur le ou les lots projetés? ☐ oui ☐ non

- d. Décrivez le ou les lots projetés. (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- ☐ terrain boisé
- ☐ terrain bas et marécageux
- ☐ terrain cultivé
- ☐ pâturage
- ☐ terrain montagneux
- ☐ terrain de niveau ou plat
- ☐ terrain situé près d'un plan d'eau (lac ou cours d'eau)
- ☐ autre _____

- e. L'un ou plusieurs des éléments suivants se trouvent-ils dans un rayon de 1,6 km du ou des lots projetés? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- ☐ exploitation d'élevage

Si une telle exploitation se trouve à proximité, précisez son type, sa taille approximative et la distance qui la sépare du ou des lots proposés : _____

- | | |
|---|--|
| ☐ gravière ou carrière | ☐ site ou ouvrage historique |
| ☐ conduites | ☐ aéroport |
| ☐ étang d'épuration | ☐ décharge (active ou inactive) |

7 Inondation et drainage

- a. Une partie des biens-fonds a-t-elle été inondée? ☐ oui ☐ non ☐ ne sais pas

Dans l'affirmative, décrivez plus en détail. _____

- b. Comment se fera le drainage du ou des lots projetés?

- ☐ naturel ☐ canalisations d'évacuation des eaux de pluie
☐ fossés ☐ bordure-caniveau

- c. L'aménagement de nouveaux ouvrages de drainage privés est-il projeté? ☐ oui ☐ non

- d. Êtes-vous titulaire d'une licence d'utilisation de l'eau? ☐ oui ☐ non

Dans l'affirmative, indiquez la date de délivrance : _____

La Loi sur les droits d'utilisation de l'eau exige qu'une personne soit titulaire d'une licence valide pour régulariser l'eau ou construire, exploiter ou entretenir des ouvrages de régularisation des eaux. Les ouvrages de régularisation des eaux sont définis comme des digues, barrages, drains, drainages, buses ou autres dispositifs de drainage qui modifient ou peuvent modifier temporairement ou en permanence le cours ou le niveau de l'eau.

8 Égout et aqueduc

Indiquez dans le tableau ci-dessous les types d'égout et d'aqueduc qui sont aménagés sur place pour toutes les structures actuelles et projetées qui se trouveront sur le ou les nouveaux lots figurant sur le croquis joint à votre demande de lotissement.

Élimination des eaux usées	Lot ou lots actuels	Lot ou lots projetés
égout municipal		
réservoir de rétention		
champ d'épuration		
éjecteur		
autre (veuillez préciser)		

Approvisionnement en eau	Lot ou lots actuels	Lot ou lots projetés
eau sous conduite		
puits collectif (indiquer le nombre de raccords)		
puits individuel		
citerne		
autre (veuillez préciser)		

Pour obtenir plus de détails sur l'approvisionnement en eau, reportez-vous au *Planning Resource Guide : Subdivision au Manitoba*, accessible en ligne.

9 Services publics

Électricité ☐ en place ☐ projetée ☐ non requise ☐ non disponible

Gaz naturel ☐ en place ☐ projeté ☐ non requis ☐ non disponible

Service téléphonique ☐ en place ☐ projeté ☐ non requis ☐ non disponible

Les entreprises de services publics pourraient continuer d'exiger la conclusion d'une convention de servitude pour toutes les installations en place.

10 Accès

- a. L'accès actuel au lot (p. ex., entrée ou autre voie) se fait par (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- ☐ route municipale
- ☐ route provinciale secondaire n° _____
- ☐ route provinciale à grande circulation n° _____
- ☐ aucun accès

Indiquez les entrées actuelles et projetées sur le plan de demande de lotissement préparée par l'arpenteur-géomètre.

- b. Le ou les lots exigeront-ils l'aménagement d'une nouvelle entrée? ☐ oui ☐ non

Dans l'affirmative, le nouvel accès au lot se fera par :

- ☐ route municipale
- ☐ route provinciale n° _____
- ☐ route provinciale à grande circulation n° _____
- ☐ aucun accès

- c. L'entrée sera-t-elle d'usage commun? ☐ oui ☐ non

- d. Un nouveau chemin public sera-t-il créé? ☐ oui ☐ non

11 Raison de la demande et autres commentaires

Indiquez la raison pour laquelle vous présentez la demande de lotissement et fournissez tout autre renseignement que vous estimez utile.